



Monsieur Didier MARTIN
Préfet de la région Pays de la Loire, Préfet de
la Loire-Atlantique
6 Quai Ceineray
44035 Nantes cedex 01

Le Mans, le – 9 OCT. 2020

Monsieur le Préfet,

Alors que le Département de la Sarthe a déjà connu une année 2019 très difficile, l'économie de notre territoire est à nouveau lourdement frappée en cette année 2020.

Il y a quelques semaines, l'annonce d'une possible fermeture de l'entreprise EARTA – 150 emplois en Sarthe – a provoqué l'incompréhension de nos concitoyens.

La semaine dernière, ce sont les salariés du laboratoire Essilor d'Allonnes qui ont découvert avec stupeur que leur site allait fermer, avec un transfert des activités et des emplois vers la région parisienne, d'ici à 2023, tout comme ceux de Tee Connectivity dont les emplois seront transférés en Pologne.

Aujourd'hui, c'est au tour de Mecachrome, entreprise spécialisée en aéronautique, à la pointe de la technologie, d'être en difficulté.

Fleuron de l'industrie, en 2016, cette entreprise avait été mise à l'honneur lors d'une visite présidentielle sur son site de Sablé-sur-Sarthe durant laquelle elle avait été présentée comme une « usine modèle et dynamique », une entreprise que le président de la République avait félicité pour ses embauches.

**Cabinet du Président
du Conseil départemental
N/Ref: DLM/MH**

**Hôtel du Département - Place Aristide Briand - 72072 Le Mans Cedex 9
Tél. : 02.43.54.70.16 ou 02.43.54.70.24 - www.sarthe.fr**



L'annonce de la fermeture du site de Vibraye et la suppression de 74 emplois est un nouveau choc pour notre territoire et son économie.

Cette entreprise connaît des difficultés liées aux difficultés conjoncturelles de la filière aéronautique et du fait de la crise sanitaire qui a allongé les délais.

Personne ne comprendrait que l'Etat ne s'empare de ce dossier et prenne ses responsabilités, car cette entreprise a largement bénéficié de nombreuses aides gouvernementales. En effet, l'Etat est actionnaire, par la banque publique d'investissement (BPI), à hauteur de 30 % du capital et le groupe a obtenu un prêt garanti par l'Etat (PGE) pour un montant de 50 millions d'euros.

Il serait intolérable et incompréhensible que ce PGE serve à financer un plan de sauvegarde de l'entreprise qui consiste à licencier 74 salariés !

A l'heure où le Gouvernement déclare lancer un plan ambitieux France Relance avec pour objectif « la refondation économique, sociale et écologique du pays »,

A l'heure où le Gouvernement lance le programme Petites villes de demain en faveur des territoires,

A l'heure où l'Etat a lancé « une stratégie de reconquête industrielle et de revitalisation économique des bassins Vailées de la Braye et de l'Anille et Gesnois Bilurien »,

A l'heure où notre territoire devrait bénéficier d'aides – non précisées – dans le cadre de Territoires d'Industrie, il est nécessaire de repenser un nouvel aménagement du territoire.

Monsieur le Préfet, il est urgent que l'Etat s'empare de ce sujet et formulons le vœu unanime que nous puissions travailler de concert, Etat et élus, à la préservation de ces emplois et de ce territoire.

Nous sommes persuadés que des solutions peuvent être trouvées pour éviter de nouveaux drames, et sommes à votre disposition pour mener une réflexion collective sur ce sujet et apporter chacun notre concours dans la limite légale de nos compétences.

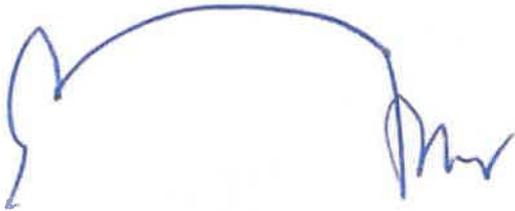
Il serait paradoxal au moment où le Président de la République souhaite, dans le contexte de cette crise sanitaire, procéder à des relocalisations, qu'on laisse partir au Portugal une partie du parc machines de Vibraye. Cela serait en totale contradiction avec ses déclarations.

L'absence d'un plan offensif du Gouvernement augurerait mal de la manière dont l'Etat se doit d'aborder la gestion d'une crise économique sous-jacente.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre haute considération.

Dominique LE MÈNER
Président du Conseil départemental
de la Sarthe



Jean-Carles GRELIER
Député de la Sarthe



Louis-Jean DE NICOLAY
Sénateur de la Sarthe



Christelle MORANÇAIS
Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire



Jean Pierre VOGEL
Sénateur de la Sarthe



Thierry COZIC
Sénateur de la Sarthe

